

En ce vendredi 10 avril 2020, ses premiers mots ont été pour les 36 familles endeuillées : « Mes premiers mots s'adressent aux résidents de l'établissement ainsi qu'à leurs familles que je sais plonger dans une infinie détresse. Je veux dire à chacune et chacun que je partage leur immense peine. Aux 36 familles endeuillées, je renouvelle toutes mes condoléances. Je partage leur indicible douleur d'avoir perdu un être cher, à laquelle s'ajoute ici la violence de ne pas avoir pu se dire adieu. Je partage l'angoisse, la colère, l'incompréhension qui submergent les familles des résidents contaminés par le coronavirus ou encore sains mais dans l'incertitude ». Il a tenu aussi à saluer « le dévouement et l'implication de tout le personnel soignant et non soignant : ils accompagnent la vie quotidienne de nos parents âgés en les entourant de toute l'attention qu'il est possible de leur donner, avec les moyens dont ils disposent ». Il n'a pas hésité à parler d'un véritable « cataclysme » et d'ajouter : « Cette tragédie exceptionnelle nous bouleverse tous. Elle soulève de nouveau la question très sensible de la gestion des EHPAD et de la prise en charge de ceux qui nous ont donné la vie ». Richard Galy a regretté que dans « ce contexte inédit de pandémie qui a démontré - trop tard - qu'il aurait fallu délivrer prioritairement les tests de dépistages aux personnes les plus fragiles dont font partie les résidents d'EHPAD. Un tel drame ne doit plus jamais se produire en France ». Et de conclure que « Pour toutes ces raisons, j'ai décidé que la commune se constitue partie civile aux côtés des familles. Avec elles, je réclame que toute la lumière soit faite sur ce drame humain, pour que plus jamais nos parents ne soient emportés dans des conditions aussi inhumaines ». Cette tragédie de l'EHPAD Korian de Tournamy n'en finit plus de poser des questions... Tout a-t-il été fait par l'établissement ? Est-ce l'État qui n'a pas pris les mesures adéquates ? L'enquête établira le degré de responsabilité de chacun sachant que les familles ont porté plainte et que cette affaire ne fait que débiter...

Pascal Gaynard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

S'abonner à la newsletter